

Charte graphique

La charte graphique est la première image de votre structure



L'image de votre structure passe en premier lieu par son identification visuelle qui se déclinera sur tous vos **supports** de communication :

- logo,
- cartes de visite,
- papier à en-tête,
- cartes de correspondance,
- dépliant,
- brochure,
- etc.

Il convient donc de prendre un soin particulier à la définition de votre charte graphique. Une fois adoptée, il faudra la respecter sans la déformer, modifier (à de rares exceptions près : par exemple, l'habillage de votre logo à l'occasion de l'anniversaire de création de la société, d'une opération spéciale, etc.).

Prenez garde de ne pas confondre un élément graphique (vendu rapidement, très peu cher, principalement en ligne), un logo, et une charte graphique.

La définition de votre charte graphique implique un véritable travail d'analyse de votre structure :

- vos valeurs,
- vos objectifs,
- votre identité,
- votre image voulue,
- votre promesse,
- etc.

La charte graphique doit donner l'ensemble de ces éléments, vous différencier de vos concurrents, et permettre à vos cibles de vous identifier rapidement.